
BULLETIN TRIMESTRIEL N°5

LE CHÔMAGE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

FIN JUIN 2004

SOMMAIRE

Principaux résultats	2
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois	3
Evolution selon le type de priorité.....	4
Le chômage de longue durée.....	4
Evolution selon les caractéristiques des demandeurs	5
Analyse par zone d'emploi	6

Les tableaux et graphiques

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003	3
Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés de fin juin 2000 à fin juin 2004	3
Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003	3
Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon le type de reconnaissance du handicap fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003	4
Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon l'ancienneté d'inscription fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003	4
Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leurs caractéristiques démographiques fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003.....	5
Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon la zone d'emploi fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003	6
Carte 1 : Part du public handicapé sur l'ensemble des DEFM à l'échelle des zones d'emploi fin juin 2004	6

L'Observatoire Régional Formation Insertion Professionnelle des travailleurs Handicapés (OREFIPH) d'Alsace réalise avec ce bulletin, le suivi trimestriel des données de chômage des travailleurs handicapés (bénéficiaires de la loi de 1987 : voir encadré explicatif en page 3).

Cette publication vient en complément à l'analyse réalisée dans le rapport annuel de l'OREFIPH Alsace (publication octobre 2004).

Ce présent bulletin concerne les demandeurs d'emploi à fin juin 2004 et étudie les évolutions depuis fin juin de l'année précédente.

Principaux résultats

Les demandeurs d'emploi handicapés

Fin juin 2004 on dénombre en Alsace 7 351 demandeurs d'emploi handicapés (bénéficiant de la loi de 1987 - voir encadré page 4).

Ce document s'intéresse plus particulièrement aux 6 274 demandeurs d'emplois handicapés classés en catégories 1 à 3 par l'ANPE (immédiatement disponibles et actuellement sans emploi : voir encadré page 3).

Les demandeurs d'emploi handicapés représentent 8,2 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi en Alsace (en catégorie 1 à 3). Leur proportion est plus forte dans le Haut-Rhin (9,3 %) que dans le Bas-Rhin (7,5 %).

Leur évolution globale

Entre juin 2000 et juin 2004¹, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés a augmenté de 63 % dans le Bas-Rhin (1293 personnes en plus) et de 59 % dans le Haut-Rhin (1 081 personnes en plus).

Entre juin 2003 et juin 2004, dans le Bas-Rhin, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi a été plus marquée parmi les travailleurs handicapés que parmi l'ensemble du public (respectivement +14,1 %, et +4,7 %). Dans le Haut-Rhin, l'augmentation du nombre de demandeurs handicapés (+13,3 %) est équivalente à la hausse mesurée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (+13,9 %).

Des caractéristiques relativement inchangées

Les personnes reconnues par la COTOREP représentent toujours une large majorité des demandeurs d'emploi pouvant bénéficier de la loi de 1987 (84%). La répartition de ces demandeurs selon la gravité du handicap (COTOREP A, B ou C voir p.4) est très différente selon le département (majorité de catégorie A -handicap léger- dans le Bas-

Rhin, majorité de catégorie B -handicap modéré- dans le Haut-Rhin). Il s'agit probablement du reflet des politiques de reconnaissance divergentes des deux COTOREP de la région.

Fin juin 2004, les demandeurs d'emploi handicapés cumulent toujours les obstacles à l'embauche : plus âgés en moyenne (16,6 % des demandeurs de plus de 50 ans sont handicapés), ils sont moins qualifiés et ont un niveau de formation plus bas. S'ils sont majoritairement issus des secteurs des services et de l'industrie (73 %, ce qui reflète bien l'importance de ces deux secteurs en terme d'emploi en Alsace), leur poids est important dans le BTP (12,5 % des demandeurs d'emploi ayant travaillé dans le BTP sont reconnus comme handicapés).

Les demandeurs d'emploi handicapés sont durement touchés par le chômage de longue durée (41 % d'entre eux recherchent un emploi depuis plus d'un an). 20 % des demandeurs d'emploi de plus de 3 ans ont été reconnus travailleurs handicapés.

L'évolution du nombre de demandeurs depuis juin 2003 selon leurs caractéristiques

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est toujours plus forte pour les femmes (+17 %) que pour les hommes (+14 %). Si les moins de 25 ans restent très minoritaires parmi les demandeurs handicapés, leur nombre a augmenté de façon conséquente depuis juin 2003 (+36 % soit 75 personnes en plus).

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre juin 2003 et juin 2004 touche davantage les employés non qualifiés (+19 %, 323 personnes en plus).

L'augmentation est importante dans tous les secteurs d'activité. C'est le commerce (+20 %, 132 demandeurs supplémentaires) qui est le plus touché suivi du secteur des services (+15 %, 402 demandeurs en plus).

¹ Les données dont nous disposons pour étudier l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés ne sont pas corrigées de variations saisonnières. C'est pourquoi nous n'étudierons que des évolutions "de juin à juin".

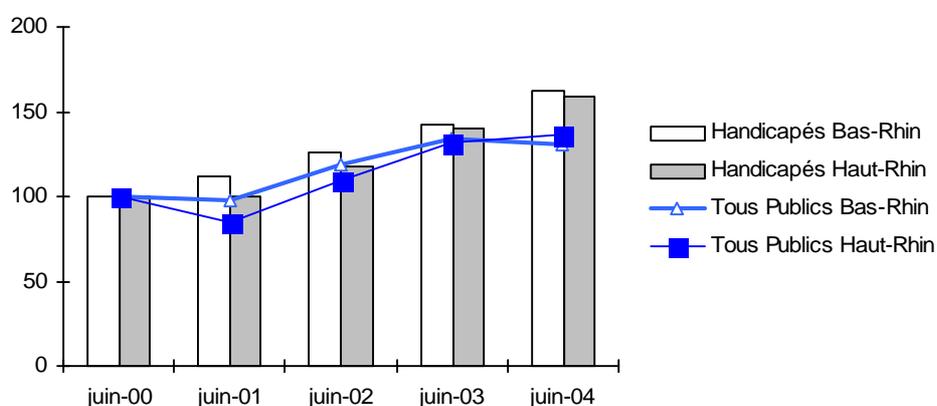
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois (catégories 1 à 3)

Tableau 1 : Nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat 1 à 3) fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003

	Travailleurs handicapés		Tous publics		part des TH parmi l'ensemble des DEFM
	Nb	Evo. depuis juin 2003	Nb	Evo. depuis juin 2003	
Bas-Rhin	3 361	+14,1%	44 768	+4,7%	7,5%
Haut-Rhin	2 913	+13,3%	31 467	+13,9%	9,3%
Alsace	6 274	+13,7%	76 235	+8,3%	8,2%

Source : DRTEFP

Graphique 1 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés (cat. 1 à 3) de fin juin 2000 à fin juin 2004



Source : DRTEFP

Tableau 2 : Les demandeurs d'emploi handicapés selon leur catégorie ANPE fin juin 2004 et évolution depuis fin juin 2003

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM
Catégorie 1	2015	51%	+17%	6%	1651	48%	+19%	7%	3 666	50%	+18%	6%
Catégorie 2	1116	28%	+11%	17%	1067	31%	+4%	21%	2183	30%	+7%	19%
Catégorie 3	230	6%	+3%	6%	195	6%	+31%	12%	425	6%	+14%	7%
Catégorie 4	102	3%	+2%	4%	154	4%	+59%	9%	256	3%	+30%	6%
Catégorie 5	117	3%	-3%	12%	81	2%	-28%	15%	198	3%	-15%	13%
Catégorie 6	214	5%	+27%	3%	189	6%	+43%	4%	403	5%	+34%	4%
Catégorie 7	87	2%	+4%	9%	77	2%	+10%	12%	164	2%	+6%	10%
Catégorie 8	47	1%	+24%	3%	9	0%	-10%	2%	56	1%	+17%	3%
Total	3928	100%	+14%	6,9%	3423	100%	+14%	8,6%	7351	100%	+14%	7,6%

Source : DRTEFP

Définition des catégories de demandeurs d'emploi définies par l'ANPE

Catégorie 1 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps plein

Catégorie 2 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi à temps partiel

Catégorie 3 : sans emploi, immédiatement disponible, recherchant un emploi temporaire

Catégorie 4 : sans emploi, recherchant un emploi à temps plein mais non immédiatement disponibles

Catégorie 5 : ayant un emploi, recherchant un autre emploi à temps plein

Catégorie 6 : en activité réduite, recherchant un emploi à temps plein

Catégorie 7 : en activité réduite, recherchant un emploi à temps partiel

Catégorie 8 : en activité réduite, recherchant un emploi temporaire

Evolution selon le type de reconnaissance du handicap (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 3 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis juin 2003 selon le type de reconnaissance du handicap

	Bas-Rhin			Haut-Rhin			Alsace		
	Nb	%	Evo. depuis juin 2003	Nb	%	Evo. depuis juin 2003	Nb	%	Evo. depuis juin 2003
Cotorep A	1 618	48%	+18%	416	14%	+16%	2 034	32%	+17%
Cotorep B	1 182	35%	+15%	1 747	60%	+14%	2 929	47%	+14%
Cotorep C	72	2%	+6%	248	9%	+6%	320	5%	+6%
Instance Cotorep	126	4%	-11%	290	10%	+8%	416	7%	+1%
Pensionné d'invalidité	253	8%	+9%	159	5%	+20%	412	7%	+13%
Rente d'accidenté du travail	62	2%	+9%	18	1%	-5%	80	1%	+5%
Mutilés de guerre et assimilés**	48	1%	+14%	35	1%	+40%	83	1%	+24%
Total	3 361	100%	+14%	2 913	100%	+13%	6 274	100%	+14%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** y compris veuves et orphelins de guerre

Les catégories de handicapés reconnus par la loi de 1987

- les travailleurs reconnus handicapés par la COTOREP ; ces derniers sont classés selon la gravité de leur handicap en 3 catégories (A : handicap léger, B : handicap modéré, C : handicap lourd). Depuis 2001, les statistiques tiennent également compte des personnes dont la demande de reconnaissance est en instance à la COTOREP.
- les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente d'au moins 10 % et percevant une rente d'un organisme de protection sociale obligatoire (Sécurité Sociale ou autre régime) ;
- les invalides pensionnés : les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics, s'il y a réduction des deux tiers de la capacité de travail ;
- les mutilés de guerre ou assimilés : les titulaires d'une pension militaire d'invalidité, les veuves et orphelins de guerre ainsi que les femmes d'invalides internés pour aliénation mentale imputable à un fait de guerre.

Le chômage de longue durée (catégories ANPE 1,2 et 3*)

Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1, 2 et 3*) depuis juin 2003 selon l'ancienneté d'inscription

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM
Moins de 6 mois	1 200	36%	+10%	6%	1 044	36%	+20%	7%	2 244	36%	+15%	6%
De 6 mois à 1 an	823	24%	+11%	7%	638	22%	-2%	8%	1 461	23%	+5%	7%
Chômeurs de longue durée	1 338	40%	+20%	11%	1 231	42%	+17%	14%	2 569	41%	+19%	12%
1 à moins de 2 ans	814	24%	+16%	9%	697	24%	+18%	12%	1 511	24%	+17%	10%
2 à moins de 3 ans	319	9%	+23%	12%	282	10%	+25%	15%	601	10%	+24%	14%
3 ans et plus	205	6%	+38%	16%	252	9%	+7%	25%	457	7%	+19%	20%
Total	3 361	100%	+14%	8%	2 913	100%	+13%	9%	6 274	100%	+14%	8%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

Evolution selon les caractéristiques des demandeurs (catégories 1,2 et 3*)

Tableau 5 : Les demandeurs d'emploi handicapés (catégories ANPE 1,2 et 3*) fin juin 2004 selon leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, qualification, secteur d'activité du dernier employeur)

	Bas-Rhin				Haut-Rhin				Alsace			
	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM
Selon le sexe												
Hommes	1 932	57%	+13%	9%	1 608	55%	+ 10%	11%	3 540	56%	+ 12%	9,8%
Femmes	1 429	43%	+ 15%	6%	1 305	45%	+ 17%	8%	2 734	44%	+ 16%	6,8%
Selon l'âge												
Moins de 25 ans	167	5%	+ 37%	2,4%	117	4%	+ 34%	2,2%	284	5%	+ 36%	2,3%
25 à 49 ans	2 060	61%	+ 12%	6,8%	1 857	64%	+ 13%	8,8%	3 917	62%	+ 13%	7,6%
50 ans et plus	1 134	34%	+ 15%	15,5%	939	32%	+ 11%	18,1%	2 073	33%	+ 13%	16,6%
Selon le niveau de formation**												
Niveau Vbis et VI	1 332	40%	+ 12%	12,6%	1 173	40%	+ 14%	15,5%	2 505	40%	+ 13%	13,8%
Niveau V	1 462	43%	+ 13%	8,3%	1 302	45%	+ 13%	9,4%	2 764	44%	+ 13%	8,8%
Niveau IV	313	9%	+ 22%	4,7%	292	10%	+ 8%	6,1%	605	10%	+ 15%	5,3%
Niveaux I à III	246	7%	+ 25%	2,7%	143	5%	+ 21%	3,1%	389	6%	+ 23%	2,8%
Non renseigné	8	0%	+ 33%	1,3%	3	0%	- 25%	0,5%	11	0%	+ 10%	0,9%
Selon la qualification												
Ouvrier non qualifié	872	26%	+ 5%	11,3%	754	26%	+ 11%	13,7%	1 626	26%	+ 8%	12,3%
Ouvrier qualifié	418	12%	+ 17%	7,0%	444	15%	+ 11%	9,0%	862	14%	+ 14%	7,9%
Employé non qualifié	1 157	34%	+ 19%	10,8%	850	29%	+ 19%	12,1%	2 007	32%	+ 19%	11,3%
Employé qualifié	685	20%	+ 16%	5,7%	697	24%	+ 17%	7,3%	1 382	22%	+ 16%	6,4%
TAM et cadres***	223	7%	+ 17%	2,9%	166	6%	- 5%	4,0%	389	6%	+ 6%	3,3%
Non renseigné	6	0%	+ 20%	1,3%	2	0%	- 50%	0,5%	8	0%	- 11%	0,9%
Selon le secteur d'activité****												
Agriculture, sylviculture, pêche	73	2%	+ 22%	8,8%	69	2%	+ 19%	12,3%	142	2%	+ 20%	10,2%
Commerce	397	12%	+ 17%	5,9%	385	13%	+ 23%	8,1%	782	12%	+ 20%	6,8%
BTP	357	11%	+ 14%	11,8%	281	10%	+ 10%	13,4%	638	10%	+ 12%	12,5%
Industries	782	23%	+ 12%	7,9%	654	22%	+ 10%	8,4%	1 436	23%	+ 11%	8,1%
Services	1 693	50%	+ 15%	7,8%	1 474	51%	+ 14%	10,2%	3 167	50%	+ 15%	8,7%
Non renseigné	59	2%	- 3%	2,4%	50	2%	- 11%	2,9%	109	2%	- 7%	2,6%
TOTAL	3 361	100%	+ 14%	7,5%	2 913	100%	+ 13%	9,3%	6 274	100%	+ 14%	8,2%

Source : DRTEFP

* Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

** Niveau Vbis et VI : 1er cycle, 1er degré / Niveau V CAP, BEP / Niveau IV BAC, BTN, BT, BP / Niveaux I à III Bac+2 et plus

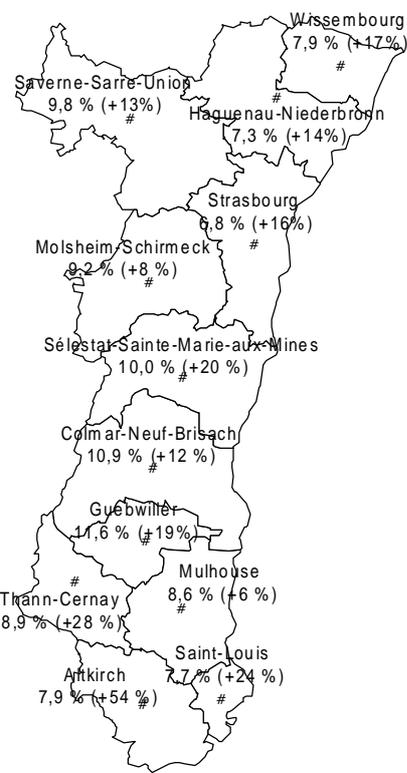
*** TAM : Techniciens et agents de maîtrise

**** Secteur d'activité du dernier employeur

Analyse par zone d'emploi (catégories 1 à 3)

Tableau 6 : Les demandeurs d'emploi handicapés fin juin 2004 selon la zone d'emploi

	Nb	%	évolution depuis juin 2003	Part dans l'ensemble des DEFM
4271-WISSEMBOURG	152	2%	+17%	7,9%
4276-STRASBOURG	1 842	29%	+16%	6,8%
4284-GUEBWILLER	231	4%	+19%	11,6%
4285-THANN-CERNAY	222	4%	+28%	8,9%
4286-MULHOUSE	1 330	21%	+6%	8,6%
4287-SAINT-LOUIS	171	3%	+24%	7,7%
4288-ALTKIRCH	152	2%	+54%	7,9%
4291-HAGUENAU-NIEDERBRONN	397	6%	+14%	7,3%
4292-SAVERNE-SARRE-UNION	334	5%	+13%	9,8%
4293-MOLSHEIM-SCHIRMECK	317	5%	+8%	9,2%
4294-COLMAR-NEUF-BRISACH	743	12%	+12%	10,9%
4295-SELESTAT-SAINTE-MARIE-AUX MINES	378	6%	+20%	10,0%
Total	6 274	100%	+14%	8,2%



Source : DRTEFP
 * Personnes immédiatement disponibles, cherchant un travail à temps plein, à temps partiel ou un travail temporaire

L'OREFIPH Alsace est une mission d'observation pilotée conjointement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), la Région Alsace, l'Agence Nationale pour l'Emploi (Direction Régionale d'Alsace) et l'AGEFIPH (délégation régionale Alsace).

Ses travaux s'inscrivent dans le cadre de l'observation régionale de l'emploi de la population handicapée, coordonnée par l'AGEFIPH à l'échelle nationale (une vingtaine d'observatoires régionaux sont actuellement en fonction sur l'ensemble du territoire national).

La réalisation technique des travaux d'études de l'OREFIPH a été confiée à l'Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL), avec le soutien de l'Observatoire Régional Emploi et Formation (OREF) et du Centre Régional pour l'Etude et l'Action en faveur des personnes Inadaptées (CREAI).

L'ensemble des travaux de l'OREFIPH est accompagné par un comité technique composé des professionnels et producteurs de données du champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Ce bulletin a été réalisé par :
Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORSAL)
 4, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG ■ Tél. 03 88 36 53 12 ■ Fax 03 88 35 60 82
 e-mail : info@orsal.org site internet : www.orsal.org